

Mémento de la Réunion du Groupe Technique Décentralisation

Vendredi 28 novembre 2008 - 11h00 - Salle de réunion de la DCE

0 Ordre du jour

0.1 La réunion est présidée par Toussaint Gnonlonfoun (DGAT). Etaient présents : MM. Tchako (DGAT) ; H.-U. Caspary (Allemagne) ; A. Lhéritier, D. Walton et Qu. Peignaux (France) ; P. Lebrun et N. Widmer (Belgique) ; L. Caruana (PDM) ; J. Barbé et P.-Y. Renaud (Commission européenne).

0.2 L'ordre du jour est :

1. Validation des indicateurs ABC de la décentralisation / déconcentration ;
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2008 entre le Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire et les partenaires au développement ;
3. Comité d'orientation technique
4. Divers.

1 Validation des indicateurs ABC de la décentralisation / déconcentration

1.1 Le DGAT rappelle que l'objet de cette validation est un accord commun du GTD avant transmission au MEF / CSPEF. La mesure des indicateurs s'articule autour de 2 sources distinctes :

- *sources administratives* : rapports des préfectures, des CAD et CDCC ;
- *sources financières* : compilation des comptes d'administrations (MDGLAAT) ; bordereaux de recettes/dépenses (MEF / DGTCPC / RGF / Service des finances locales) ; données budgétaires (MEF/DGB et MEF / DGTCPC).

Sources administratives

1.2 Tous les bailleurs ont rappelé l'intérêt d'appuyer la DGAT dans la gestion de son système d'information. Plus précisément :

- La DGAT devra être appuyée dans l'archivage des rapports des préfectures (mensuels / trimestriels / annuels), les rapports des CAD (mensuels) et des CDCC (bi annuels). La GTZ s'est déjà impliquée dans ce domaine.
- A défaut de simplifier les rapports, *il serait utile de préparer des trames de synthèse* qui pourraient servir à faire des contrôles / préparer des rapports d'activités. Ces rapports permettraient outre de monitorer / comparer le travail des préfectures, d'informer l'autorité de tutelle et les partenaires. Ils fourniraient aussi un feed back en direction des préfets sur leur travail, les autorités locales pourraient aussi être informées.
- Le DGAT appuie cette utilisation plus intensive des données existantes et souhaiterait un support à la DAE.
- La France propose de nommer un point focal, le DGAT annonce qu'en début de semaine prochaine *2 points focaux seront nommés* (un pour les sources administratives, un pour les sources financières).

Sources financières

- 1.3** Le DGAT rappelle que les comptes administratifs des communes ne sont pas encore disponibles pour 2007. Le blocage se situe au niveau de la tutelle (service financier de la préfecture).
- La France propose que le contrôle de la tutelle ne se fasse pas après la saisie mais avant (ou pendant pour les contrôles purement arithmétiques).
 - La DGAT précise que la tutelle aurait besoin d'être appuyée pour maîtriser ce processus. Il existe déjà cependant une guide de contrôle. Reste donc à rendre ce guide opérationnel pour les préfectures.
- 1.4** Rendez-vous est pris avec le DGAT et les partenaires intéressés pour présenter les indicateurs (baseline et cibles) le 02/12/2008 à 16h00 à la CSPEF.

2 *Validation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2008*

- 2.1** Le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2008 entre le Ministre les partenaires au développement est légèrement amendé et adopté.

3 *Comité d'orientation technique*

- 3.1** La Belgique explique que l'intérêt d'un tel Comité, qui pourrait prendre la forme d'un sous-groupe technique du GTD, réside dans la nécessité de ne pas alourdir le GTD des aspects de pilotage/coordination/harmonisation des nombreux projets d'appuis au processus de décentralisation / déconcentration.
- 3.2** Le DGAT accueille favorablement cette initiative et déclare son intérêt d'être membre d'un tel comité.
- 3.3** Nicolas Widmer a préparé des termes de référence du Comité d'orientation technique, qui ont été diffusés préalablement et discutés sur place. Certains participants font des propositions visant à simplifier le document et à le rendre plus opérationnel.

4 *Divers*

- 4.1** Le DGAT rappelle tout l'intérêt du Ministre dans une adoption *rapide* de la PONADEC par le Gouvernement. Par ailleurs, les partenaires rappellent le rôle central de la PONADEC dans le dialogue politique.
- 4.2** Le guide d'élaboration des nouveaux PDC a été finalisé avec l'appui de la GTZ et sera bientôt diffusé. D'un point de vue financier, si l'impression est couverte, reste à préparer la vulgarisation.
- 4.3** La DCL va déménager dans le quartier de l'Etoile Rouge dès la rentrée.

- | |
|--|
| <p>4.4 La prochaine réunion du GTD aura lieu le mercredi 14 janvier 2009 à 15h30 à la Salle DGAT (MDGLAAT), la Commission européenne assurera la facilitation du GTD en 2009.</p> |
|--|